

Entreprises

Les entreprises de taille intermédiaire présentes en Bretagne : un accès à l'export plus fréquent mais moins intense

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ayant une implantation en Bretagne sont plus souvent ouvertes aux marchés extérieurs : huit sur dix sont exportatrices en 2010. Cependant, celles qui exportent ne réalisent que 16 % de leur chiffre d'affaires à l'international, contre 22 % en moyenne nationale. Les activités exportatrices relèvent surtout de l'industrie manufacturière.

Dans les ETI exportatrices, les salariés sont plus nombreux, le salaire moyen plus élevé et la part des cadres plus importante que dans les autres ETI. La moitié des ETI présentes en Bretagne a plus de 30 ans et exporte de façon régulière.

L'emploi salarié dans les ETI implantées en Bretagne et présentes de 2003 à 2011 a légèrement progressé durant la période.

Près de 1 200 entreprises de taille intermédiaire (ETI) disposent d'une implantation en Bretagne, soit un quart des ETI présentes en France. La région se place ainsi au 9^e rang national pour leur nombre, mais elle se hisse au 6^e rang au regard des effectifs concernés. Les ETI représentent en effet 136 000 ETP (équivalents temps plein), soit 24 % de l'activité salariée de la région, hors interim.

Les ETI ayant une implantation en Bretagne n'ont cependant pas toutes la même empreinte sur le territoire, la part de leurs effectifs travaillant en Bretagne pouvant s'avérer variable. Ainsi, pour plus de 13 % de ces 1 170 ETI la majorité des effectifs se situe en Bretagne. Près de 5 % sont même monorégionales, la totalité de leurs emplois étant basée dans la région. Par ailleurs, 155 ETI ont leur siège social dans la région.

Pourquoi observer la situation des ETI à l'export ?

Dans les pays de l'Union européenne qui représentent encore 64 % des exportations bretonnes, la demande et l'investissement étant peu dynamiques, le grand export constitue plus que jamais un levier de retour à une croissance durable et solide. Celui-ci est toutefois peu accessible pour une majorité de nos PME, généralement trop petites (notamment par rapport à leurs consœurs d'outre Rhin où l'on recense deux fois plus de « grosses » PME que dans l'Hexagone), pour se doter d'une stratégie d'exportation suivie. En revanche, les entreprises de taille intermédiaire, mieux structurées et en général mieux capitalisées, sont aujourd'hui les plus à même de relever le défi de la compétitivité française sur ces marchés lointains.

Or, la Bretagne se hisse au 6^e rang des régions françaises en termes d'effectifs appartenant à des ETI qui représentent par ailleurs le quart de l'activité salariale de la région.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des entreprises, la Direccte Bretagne, en partenariat avec l'Insee, a souhaité réaliser un diagnostic sur la présence à l'export des ETI implantées dans la région. Cette analyse, menée d'un point de vue sectoriel et géographique, vise à tirer des conclusions sur les efforts à déployer pour améliorer et diversifier les performances de la région à l'exportation.

Près de 1 200 ETI possèdent une implantation en Bretagne

Répartition des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), selon leur degré d'implantation en Bretagne

Degré d'implantation	Nombre d'entreprises	Nombre d'établissements implantés en Bretagne	Effectif salarié des établissements bretons (en ETP)	Effectif salarié total (en ETP)
Monorégionale	56	593	17 968	17 968
Quasi-monorégionale*	43	1 084	20 566	22 533
Majoritairement régionale**	56	901	29 715	45 047
Autre multirégionale	1 015	4 904	68 205	1 125 188
Total	1 170	7 482	136 454	1 210 736

* Quasi-monorégionale : au moins 80 % des salariés de l'entreprise travaillent dans un établissement implanté en Bretagne

** Majoritairement régionale : entre 50 % et 80 % des salariés de l'entreprise travaillent dans un établissement implanté en Bretagne

Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Les ETI représentées en Bretagne sont également présentes dans de nombreuses autres régions

Les ETI ayant une implantation en Bretagne sont également présentes en moyenne dans dix autres régions, soit deux fois plus que la moyenne nationale. Cette différence s'observe plus ou moins selon les secteurs d'activité : de cinq régions dans la fabrication de matériel de transport à quinze régions dans les activités financières.

Le concept d'entreprises régionales, qui se conçoit bien pour les PME, perd de sa pertinence pour les autres entreprises ; ces dernières ayant vocation à essaimer vers

d'autres implantations et à s'allier au sein de groupes plus puissants. Ainsi, 95 % des ETI implantées en Bretagne sont multirégionales.

Les ETI présentes en Bretagne : plus souvent exportatrices mais avec une part du chiffre d'affaires à l'export en deçà de la moyenne

Les ETI présentes en Bretagne sont plus souvent exportatrices que l'ensemble des ETI françaises : 81 % d'entre elles ont réalisé une partie de leur chiffre d'affaires à l'exportation en 2010, contre 73 % au niveau national. Ce constat s'inverse pour les PME : 29 %

de celles ayant une implantation en Bretagne se révélant exportatrices, contre 33 % pour les autres. Ces résultats illustrent d'une part le saut qualitatif que représentent les ETI en termes d'accès aux marchés internationaux. D'autre part, il souligne que la position géographique excentrée de la région joue moins pour les ETI que pour les PME, les premières étant plus souvent multirégionales que les secondes.

Le montant des exportations des ETI ayant une implantation en Bretagne (51 milliards d'euros) représente 14 % de leur chiffre d'affaires total en 2010. Ce taux d'exportation situe la Bretagne en position médiane, au 10^e rang national, aux côtés des Pays de la Loire. Dans le haut de ce classement, figurent logiquement la région Île-de-France, dont le taux d'exportation moyen culmine à 20 % grâce à sa primauté économique, et celles implantées dans les régions frontalières (Nord - Pas-de-Calais, Alsace, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), dont le marché « régional » déborde logiquement sur les pays voisins.

Le chiffre de 51 milliards d'euros est sensiblement supérieur au total des exportations bretonnes car bon nombre d'ETI implantées en Bretagne exportent depuis des entités situées hors de la région. Les exportations des ETI mono et quasi-mono régionales représentent 9 milliards d'euros, dont 708 millions d'euros pour les seules ETI monorégionales soit plus du quart des exportations de l'ensemble des entreprises monorégionales bretonnes.

Cette position médiane résulte du fait que les ETI exportatrices présentes en Bretagne réalisent un chiffre d'affaires à l'export moindre que la moyenne des régions. Ainsi, parmi les 1 170 ETI implantées en Bretagne, les 950 ETI exportatrices présentent un taux moyen d'exportation de 16 %, 56 d'entre elles dépassant même 40 %. Il est intéressant d'observer que les ETI indépendantes ont une part de leur chiffre d'affaires à l'export supérieure à celle des ETI appartenant à un groupe français. Les ETI non présentes en Bretagne affichent un taux d'exportation de 21 %. Parmi les 15 premières ETI exportatrices, seules 4 disposent d'une implantation en Bretagne.

Ce moindre taux d'export s'observe dans de nombreux secteurs, aussi bien industriels que commerciaux, à l'exception de la fabrication de matériel de transport et la construction.

Les ETI implantées en Bretagne réalisent 14 % de leur chiffre d'affaires à l'export

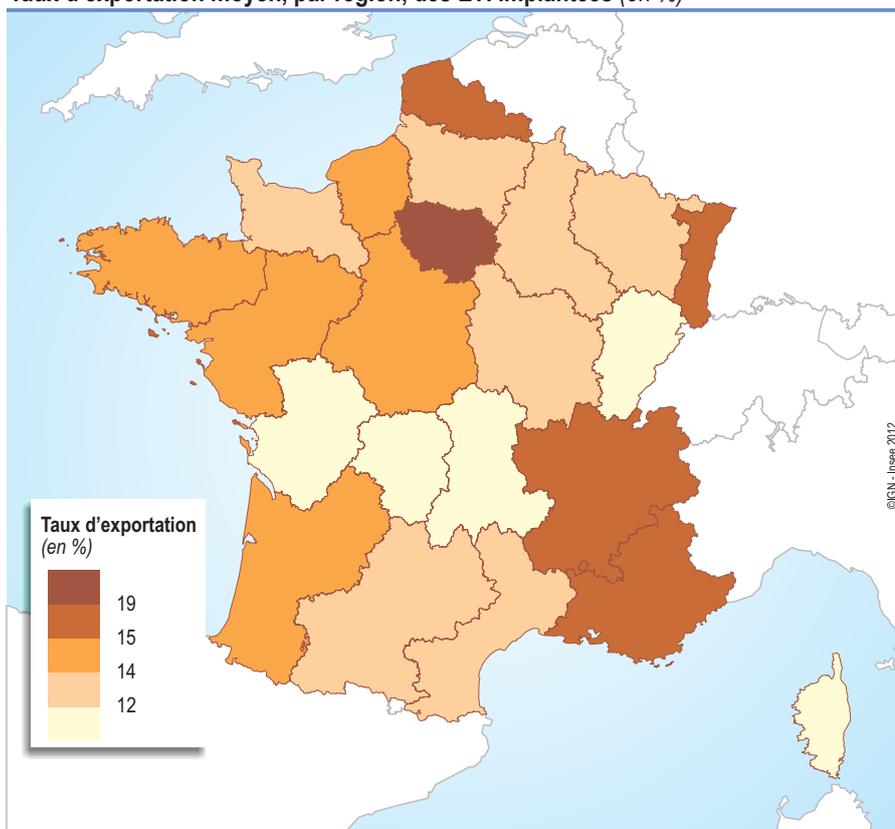
Comportement à l'export des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) ayant une implantation en Bretagne

Degré d'implantation	Nombre d'entreprises	Part des entreprises exportatrices (en %)	Part du chiffre d'affaires à l'export (en %)
Monorégionale	56	58,9	10,9
Quasi-monorégionale	43	79,1	11,5
Majoritairement régionale	56	78,6	13,5
Autre multirégionale	1 015	82,7	14,3
Taille de l'entreprise			
Moins de 250 salariés	131	70,2	12,1
de 250 à 499 salariés	362	76,5	9,6
de 500 à 999 salariés	291	83,2	13,8
de 1 000 à 4 999 salariés	386	87,8	15,0
Organisation de l'entreprise			
Indépendante	46	43,5	5,9
Groupe français	421	69,8	4,3
Groupe français filiale étrangère	406	91,6	14,9
Groupe étranger	297	88,9	18,9
Total	1 170	81,2	14,1

Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Un taux d'exportation des ETI implantées en Bretagne dans la moyenne des régions

Taux d'exportation moyen, par région, des ETI implantées (en %)



Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Les exportations ne reflètent pas exactement la structure productive de la région. Ainsi, 83 % des exportations en valeur sont concentrées dans six secteurs¹ relevant de l'industrie, du transport et du commerce alors que ces secteurs ne représentent que 62 % des ETI et 63 % de leurs emplois. Ces mêmes secteurs concentrent 94 % des exportations non européennes.

Les difficultés que traversent actuellement les filières porcines et avicoles, fortement exportatrices, risquent d'avoir des répercussions négatives sur les performances de ces secteurs sur les marchés extérieurs.

L'Union européenne, première destination

Les ETI implantées en Bretagne exportent essentiellement vers les pays de l'Union européenne (62 % du montant des exportations), mais également vers des destinations plus lointaines.

Les pays voisins de la France arrivent en tête : l'Allemagne représente ainsi 13 % du montant total des exportations devant l'Espagne (9 %), l'Italie, la Belgique, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

1- Fabrication de denrées alimentaires, Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, Fabrication de matériels de transport, Fabrication d'autres produits industriels, Commerce, Transports et entreposage.

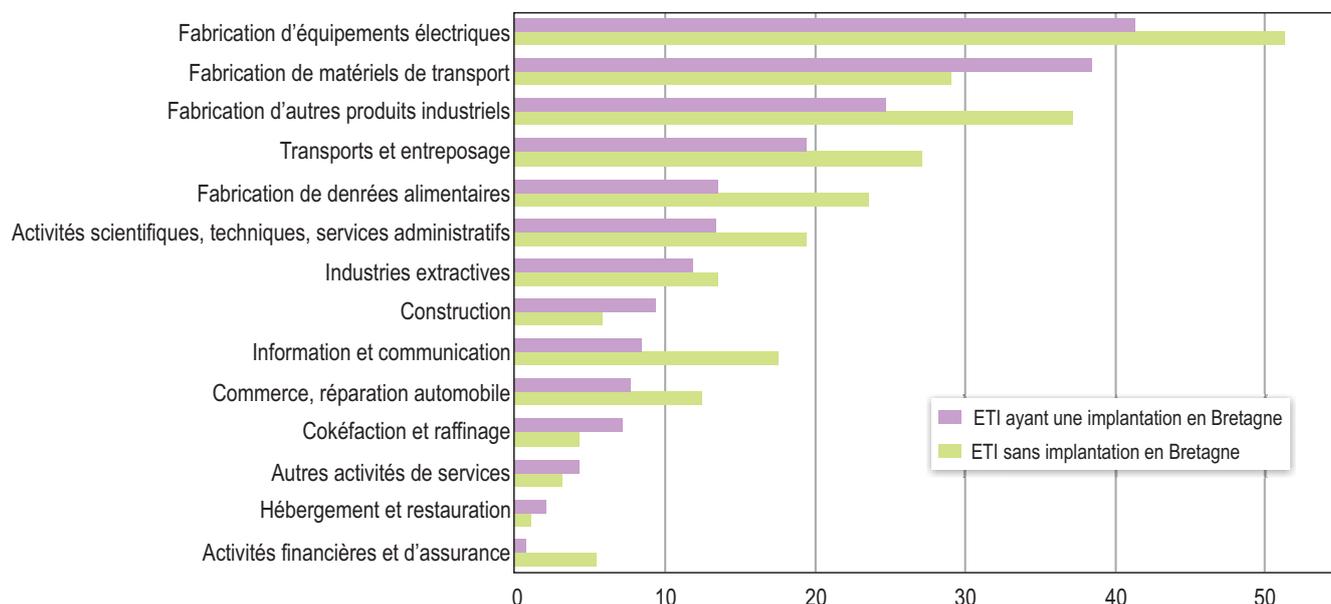
Certaines activités sont plus exportatrices

Les ETI présentes en Bretagne sont surtout industrielles : ce secteur regroupe en effet 29 % des ETI implantées dans la région,

45 % des emplois et 58 % du montant des exportations. C'est une conséquence de la surreprésentation de l'industrie agroalimentaire au sein de l'ensemble des ETI.

Des taux d'exportation inférieurs pour les ETI exportatrices implantées en Bretagne dans quasiment tous les secteurs

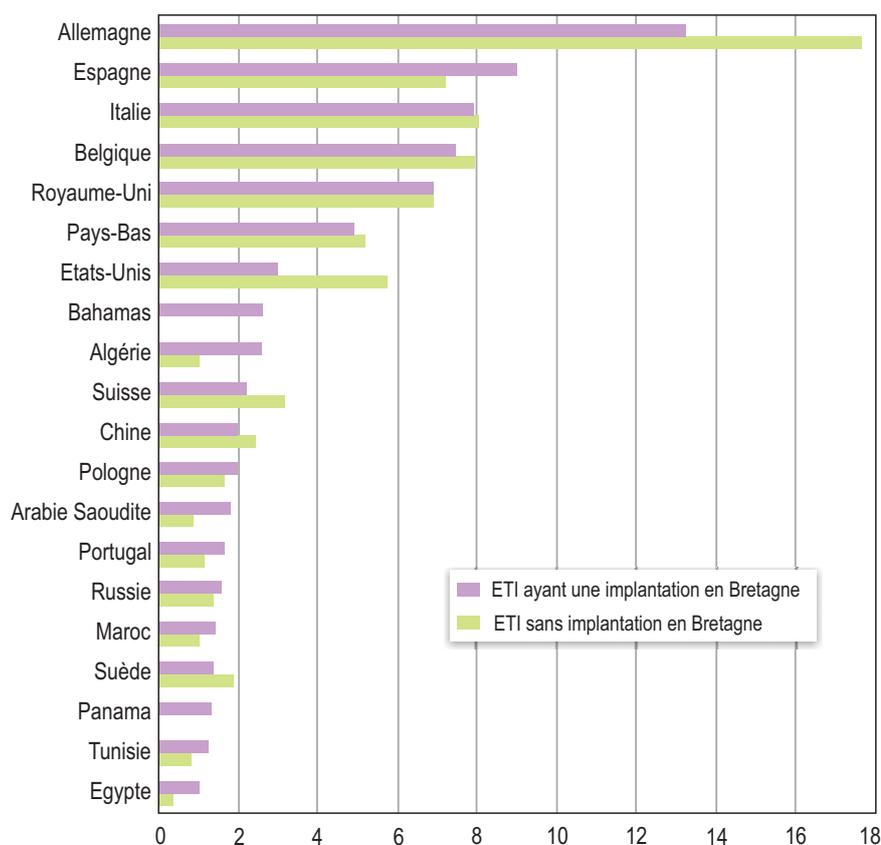
Taux d'exportation des ETI, par secteurs d'activité (en %)



Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

L'Allemagne en tête des exportations

Répartition des exportations déclarées en douane selon les principaux pays de destination (en %)



Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Des performances économiques plus affirmées pour les ETI exportatrices

Principales données économiques des ETI ayant une implantation en Bretagne

	ETI			Ensemble
	exportatrices	dont exportatrices hors Union européenne	non exportatrices	
Nombre d'entreprises	950	215	220	1 170
Effectif salarié moyen	1 103	969	742	1 035
Chiffre d'affaires moyen (en millions d'€)	336,3	224,1	179,4	306,8
Valeur ajoutée HT (en millions d'€)	85,3	69,3	48,5	78,4
Valeur ajoutée par emploi (en €)	77 391	71 508	65 375	75 770
Salaires brut moyen (en €)	38 249	37 043	30 863	37 253
Taux d'exportation (en % du chiffre d'affaires)	15,9	10,3	0,0	14,1

Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Les exportations hors d'Europe, et plus particulièrement vers les cinq pays « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) qui représentent 5 % des exportations, indiquent clairement la volonté d'expansion bien au-delà des pays voisins, vers des marchés émergents et prometteurs.

Les petits pays des Bahamas et de Panama sont également prisés pour la livraison de navires. Il s'agit là de ventes exceptionnelles et cycliques dues aux commandes de compagnies maritimes au travers de leurs structures domiciliées dans ces pays, expliquant les fortes amplitudes observées d'une année sur l'autre vers ces deux destinations.

Les ETI non présentes en Bretagne privilégient aussi les pays européens, mais selon une répartition légèrement différente. L'Allemagne domine plus nettement, avec 18 % des exportations. L'Espagne ne représente que 7 % et est devancée par l'Italie et la Belgique. Les Etats-Unis, mais aussi la Suisse, la Chine et la Suède pèsent plus fortement dans les échanges. À l'inverse, certains pays d'Afrique du Nord ou du Moyen-orient (Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Tunisie, Maroc) ont un poids moins important.

Les ETI exportatrices : des caractéristiques distinctes des autres

Les ETI exportatrices n'ont pas tout à fait le même profil que les autres ETI. Exporter suppose une adaptation à un marché concurrentiel accru, la mobilisation de compétences spécifiques, la recherche d'alliances économiques, de réseaux de prospection, de distribution, voire l'adaptation du processus de production aux spécificités des marchés internationaux. Les caractéristiques moyennes des ETI exportatrices montrent qu'elles sont plus développées que les autres.

Les ETI exportatrices présentes en Bretagne sont ainsi de plus grande taille : elles emploient en moyenne 49 % de salariés de plus que leurs homologues non exportatrices. Elles emploient également une main-d'œuvre plus qualifiée. Les cadres et professions intermédiaires représentent en effet

Le comportement des ETI en termes d'innovation

Tous secteurs confondus, le taux d'innovation des sociétés implantées en Bretagne et contrôlées par une ETI (68 %) est comparable à celui du niveau national (70 %). Ce résultat très légèrement défavorable s'explique en grande partie par la structure productive : parmi les sociétés bretonnes dépendant d'une ETI, le poids des sociétés des IAA est plus important que sur l'ensemble de l'Hexagone alors que ce secteur est moins innovant en

moyenne nationale. Par contre, les sociétés des IAA dépendant d'une ETI se distinguent en Bretagne en se montrant plus innovantes que leurs homologues nationales. Cet avantage relatif s'explique grâce à l'innovation technologique (produits et procédés). En termes d'innovations non technologiques (organisation et marketing), il y a peu d'écart avec l'ensemble des sociétés implantées en France.

60 % des ETI implantées en Bretagne exportent chaque année

Répartition des ETI ayant une implantation en Bretagne selon leur âge et la régularité de leur comportement à l'export

Âge de l'entreprise	Exportatrice en 2010 et régulière*	Exportatrice en 2010 et occasionnelle*	Primo-exportatrice en 2010*	Non exportatrice en 2010	Ensemble
Nombre d'ETI implantées en Bretagne					
Inférieur à 5 ans	0	6	s	6	s
Entre 5 et 10 ans	7	3	s	12	s
Entre 10 et 20 ans	39	22	s	22	s
Entre 20 et 30 ans	83	17	5	35	140
Supérieur à 30 ans	391	64	7	106	568
Total	520	112	15	181	828
Part du chiffre d'affaires à l'exportation (en %)					
Inférieur à 5 ans	0,0	7,3	s	///	2,4
Entre 5 et 10 ans	29,5	14,5	s	///	20,3
Entre 10 et 20 ans	10,8	5,1	s	///	7,6
Entre 20 et 30 ans	18,9	0,7	0,1	///	13,2
Supérieur à 30 ans	14,1	1,2	3,3	///	11,5
Total	14,7	2,9	1,6	///	11,6

s : secret statistique

/// : absence de donnée due à la nature des choses

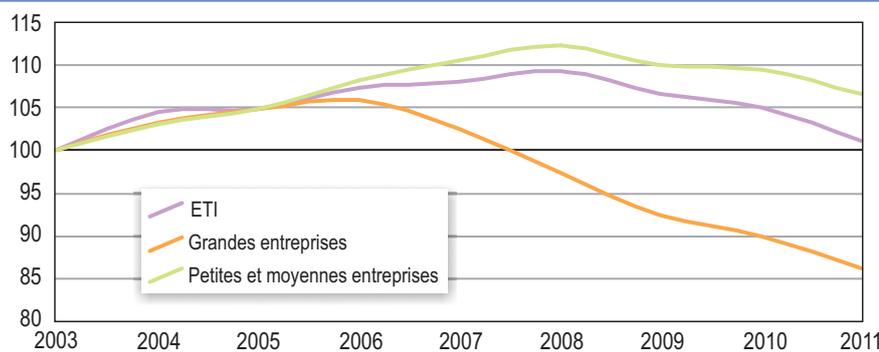
* cf. définitions

Champ : ETI implantées en Bretagne, hors siège ou tête de groupe à l'étranger

Source : Insee, Esane Lifi Clap 2010

Les ETI ont mieux résisté à la crise que les grandes entreprises

Évolution de l'emploi salarié en Bretagne, par catégorie d'entreprises (base 100 en 2003)



Champ : entreprises existantes de 2003 à 2011

Source : Insee, Clap 2003-2011

20 % des emplois dans les ETI exportatrices, contre 14 % pour l'ensemble des ETI. Les salaires moyens versés y sont également très supérieurs (+ 82 %), de même que la valeur ajoutée dégagée par emploi (+ 18 %).

Gagner des marchés à l'étranger suppose une organisation adéquate permettant d'élaborer une véritable stratégie et un suivi des marchés. Les entreprises les plus expérimentées, et structurées en conséquence, ont donc le plus d'opportunités d'accéder à l'export : plus une entreprise négocie régulièrement sur les marchés extérieurs, plus elle exporte en termes de chiffre d'affaires. Or, 69 %

des ETI implantées en Bretagne ont plus de 30 ans. Et parmi celles-ci, 69 % exportent chaque année depuis plus de 5 ans, pour un taux moyen de 15 % du chiffre d'affaires. Ainsi, ces entreprises plus que trentenaires et exportatrices régulières, représentent 47 % de l'ensemble des ETI implantées en Bretagne mais réalisent 80 % des montants exportés.

Par ailleurs, la part des exportations dans le chiffre d'affaires des ETI âgées de 5 à 10 ans est sensiblement supérieure à la moyenne. En effet, cette tranche d'âge est essentiellement constituée par des entreprises

travaillant dans des secteurs où l'évolution technologique rapide rend leur croissance, voire leur survie, dépendante d'un développement immédiat sur les marchés extérieurs.

A contrario, l'incidence économique des entreprises primo-exportatrices reste modeste.

Les ETI présentes de 2003 à 2011 ont mieux résisté à la crise que les grandes entreprises

Entre 2003 et 2011, tous secteurs confondus, le nombre d'emplois bretons des ETI implantées en Bretagne et présentes durant toute la période a progressé jusqu'en 2008, puis s'est replié légèrement ; l'évolution globale restant cependant positive. Durant la même période, les grandes entreprises ont connu une chute de 14 % de leurs effectifs alors que les PME sont la catégorie d'entreprise affichant le meilleur bilan.

Cette évolution positive des emplois des ETI implantées en Bretagne (+ 1 % entre 2003 et 2011) est le résultat combiné d'une baisse de 2 % dans l'industrie et d'une hausse de 5 % dans les autres secteurs d'activité.

■ Michel Rouxel

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Une **Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI)** est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un **chiffre d'affaires** n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros.

Une entreprise qui a moins de 250 salariés, mais plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 43 millions d'euros de total de bilan est aussi considérée comme une ETI.

Cette catégorie d'**entreprises** est définie par le décret d'application (n°2008-1354) de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie, relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes, et qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

Une entreprise est dite **primo-exportatrice** l'année n lorsqu'elle exporte l'année n, et qu'elle n'a pas exporté les 5 années précédentes (n-1, n-2, n-3, n-4, n-5). Il est considéré qu'une entreprise nouvelle qui se met à exporter est une entreprise primo-exportatrice.

Une entreprise est dite **exportatrice occasionnelle** l'année n lorsqu'elle exporte l'année n et qu'elle a exporté au moins une fois les 5 années précédentes et pendant au plus quatre des cinq années précédentes.

Une entreprise est dite **exportatrice régulière** l'année n si elle exporte l'année n et pendant les cinq années précédentes.

Un **groupe** est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une détient sur les autres un pouvoir de décision. Cette notion est indépendante du nombre de salariés.

Champ

Le champ des **entreprises** est celui des secteurs marchands hors agriculture et hors intérimaires.

Sources

Les résultats sont issus de quatre sources : le dispositif d'**Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Esane)**, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur les entreprises marchandes, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ; **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)**, qui localise les effectifs salariés ; le système d'information **Liaisons financières (Lifi)**, qui identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour ; les fichiers des **Douanes** élaborés à partir des produits qui transitent aux frontières, dont certains mouvements sont exclus.

L'effectif des entreprises considéré ici est l'effectif salarié hors intérimaires en 2010. Il est exprimé en équivalent temps plein (ETP) : les postes à temps partiel sont pris en compte au prorata de leur volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Les sources sur les entreprises sont élaborées sur le champ national. Cependant, des entreprises localisées en France peuvent détenir des filiales à l'étranger. Ces filiales ne sont pas comptabilisées dans les effectifs ou le chiffre d'affaires et n'entrent pas en compte dans le calcul de la catégorie. De même, des groupes étrangers peuvent détenir des filiales en France, mais seule la partie du groupe présente sur le territoire national est prise en compte.

Le fichier des statistiques douanières est élaboré à partir des produits qui transitent aux frontières. Pour des raisons méthodologiques, certains mouvements sont exclus des statistiques du commerce extérieur. Dans les exportations extracommunautaires, seuls sont présents les échanges franchissant le seuil statistique de 1 000 euros en valeur ou 1 000 kg en masse nette. Dans les exportations intracommunautaires, seule une déclaration simplifiée est effectuée en dessous du seuil de 150 000 euros.

Pour en savoir plus

- [Les déterminants de l'innovation des PME : des spécificités bretonnes seulement dans les IAA](#) / Florence Le Bris, Frédéric Pellet. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 52 (2013, oct.) - 7 p.
- [Les grandes entreprises pèsent plus dans le Nord et les petites dans le Sud](#) / Florent Rau, Vincent Hecquet. - Dans : *Insee Première* ; n° 1440 (2013, avr.) - 4 p.
- [Nouveau regard sur les entreprises : des PME moins nombreuses qu'en apparence mais qui restent prépondérantes en Bretagne](#) / Michel Rouxel, Insee Bretagne - Dans : *Octant Analyse* ; n° 47 (2013, avr.) - 5 p.
- [Bilan annuel des entreprises / Banque de France, Direction des Affaires Régionales de Bretagne](#). - Dans : *Octant Références - Bilan économique de la Bretagne 2011* (2012, juin). - P. 16-17.
- Lien internet : [La cartographie 2012 de la France qui exporte](#).
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)
- Insee (www.insee.fr)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteur en chef : Jean-Marc Lardoux

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2013 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2013

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)